



COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

**le lundi 20 avril 2026 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny.**

Ordre du jour

- 1. Promotion des nouveaux citoyens**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2025**
- 3. Comptes 2025**
 - Présentation générale du compte communal
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - 3.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2. Approbation des comptes
- 4. Budget du compte des investissements 2026 : modifications**
 - 4.1. *Véhicules : achat d'un chargeur articulé*
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
- 5. Rapport de gestion 2025**
- 6. Règlement communal relatif aux émoluments en matière d'aménagement du territoire et des constructions : approbation**
- 7. Arcia Région culturelle – nouveaux statuts : approbation**
- 8. AESO – révision des statuts : approbation**
- 9. Informations du conseil communal**
- 10. Divers**

Le Conseil communal

Tous les documents relatifs à l'assemblée communale peuvent être consultés à l'administration communale ou sur le site internet www.labrillaz.ch